



Genève, le 25 mai 2018
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département présidentiel

Résultats du concours cantonal du développement durable 2018

Les noms des lauréats 2018 de la bourse, du prix et de la distinction du concours cantonal du développement durable ont été dévoilés aujourd'hui lors d'une cérémonie officielle.

MM. Antonio Hodgers, conseiller d'Etat chargé du département de l'aménagement, du logement et de l'énergie, et Daniel Cattani, président du jury du concours, ont dévoilé aujourd'hui les noms des lauréats de cette nouvelle édition, qui récompense des initiatives innovantes et exemplaires en matière de développement durable.

L'édition 2018 du concours a été marquée par la richesse des idées proposées, l'originalité, la créativité et la qualité des projets soumis au jury du concours. Elle reflète l'intérêt de la société civile et le dynamisme de Genève et de sa région pour relever les défis et saisir les opportunités que représente le développement durable.

Sur un total de quarante-sept candidatures, le jury a retenu cette année deux lauréats pour la bourse, deux lauréats pour le prix et deux lauréats pour la distinction. Le jury a également décerné deux mentions.

La bourse est attribuée à deux lauréats : l'association Le Grand Atelier pour son projet qui a pour but la mutualisation et l'utilisation rationnelle des ressources, ainsi qu'à l'entreprise AgroSustain dont le projet vise à développer des traitements biologiques contre les champignons phytopathogènes.

Le prix est attribué exæquo à deux lauréats : la Coopérative d'habitation Equilibre pour la création d'une station d'épuration locale à filtration bio-active, ainsi qu'à l'Association step into action Genève pour la création d'une plateforme innovante afin de motiver les jeunes à agir en faveur du développement durable.

La distinction est décernée à deux lauréats : l'Université de Genève pour son projet "1h par m2", ainsi que les Hôpitaux Universitaires de Genève pour son programme de responsabilité sociale et environnementale.

[Voir la liste des projets primés pour plus de détails.](#)

Dotés respectivement de 30'000 et 10'000 francs (valeur totale à répartir parmi les lauréats), la bourse et le prix permettront aux gagnants de concrétiser leurs projets ou de consolider leurs réalisations. La distinction, sans dotation financière, honore les initiatives émanant d'organismes publics ou parapublics.

Organisé depuis 2002 par le service cantonal du développement durable, ce concours annuel s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 21 cantonal. Il a pour objectifs de

soutenir et d'encourager les actions de la société civile à Genève et dans la région transfrontalière.

Pour toute information complémentaire: M. Rémy Zinder, directeur du service cantonal du développement durable, PRE, T. 022 388 19 44.